

Procès-verbal de la soixante-quinzième (75^e) séance (spéciale à huis clos) du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ) tenue le jeudi 11 novembre 2021, par courrier électronique.

Procès-verbal approuvé le 2021-12-07

(rédigé par Mme Annie Lavigne, spécialiste en procédés administratifs)

Courriel envoyé à	Réponses remises par
D ^r Christian Carrier	M ^{me} Nathalie Labrecque
M. Éric Samson	M ^{me} Chantal Plourde
M ^{me} Caroline Lemay	M. Érik Samson
M ^{me} Josiane Quessy	D ^r Eddy Larouche
M ^{me} Ginette Boisvert	D ^r Christian Carrier
M. Michel Larrivée (<i>président par intérim</i>)	M. Carol Fillion (<i>secrétaire</i>)
M. Daniel Jean	M ^{me} Ginette Boisvert
D ^r Eddy Larouche	M ^{me} Carol Chiasson
M ^{me} Carol Chiasson	M. Daniel Jean
M. Michel Dostie	M. Michel Larrivée (<i>président par intérim</i>)
M ^{me} Chantal Plourde	M ^{me} Josiane Quessy
M ^{me} Nathalie Labrecque	M ^{me} Caroline Lemay
M ^{me} Michèle Laroche	
M. Carol Fillion (<i>secrétaire</i>)	
M. Richard Beauchamp (<i>membre observateur</i>)	

POINTS STATUTAIRES

CA-75-01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un courriel a été acheminé aux membres du conseil d'administration le jeudi 11 novembre 2021 leur demandant de prendre connaissance des documents envoyés et de faire parvenir, par retour de courriel, leur intention à l'égard des projets de résolution.

CA-75-02. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS ET PRISE DE CONSCIENCE DES ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES

Suite à leur prise de connaissance de l'ordre du jour, aucun administrateur participant à cette séance spéciale à huis clos par courrier électronique n'estime être en conflit d'intérêts par rapport aux sujets de l'ordre de jour. Pour ce, aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est émise.

DOSSIERS SOUMIS POUR DÉCISION

CA-75-03. NOMINATION DE LA DIRECTRICE DES SERVICES PROFESSIONNELS ET DE LA PERTINENCE CLINIQUE PAR INTÉRIM

D^{re} Anne-Marie Grenier, directrice des services professionnels et de la pertinence clinique a annoncé récemment laissé son poste pour des raisons personnelles, mais en restant impliquée au niveau de l'établissement. D^{re} Marianne Lemay a donc acceptée de prendre le poste par intérim pour les 6 prochains mois durant le processus de nommer une nouvelle personne au poste.

Résolution CA-2021-123

Nomination de la directrice des services professionnels et de la pertinence clinique par intérim

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c S 4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et des services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par D^{re} Marianne Lemay;

CONSIDÉRANT la recommandation du président-directeur général à l'effet de nommer D^{re} Marianne Lemay au poste de directrice des services professionnels et de la pertinence clinique par intérim;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- de nommer D^{re} Marianne Lemay à titre de directrice des services professionnels et de la pertinence clinique par intérim; cette nomination prendra effet le 15 novembre 2021;

CA-75-04. NOMINATION DE LA DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE RLS D'ARTHABASKA-ET-DE-L'ÉRABLE ET FORTIERVILLE PAR INTÉRIM

D^{re} Anne-Marie Grenier, directrice des services professionnels et de la pertinence clinique a annoncé récemment laissé son poste pour des raisons personnelles, mais en restant impliquée au niveau de l'établissement. Dre Marianne Lemay a donc acceptée de prendre le poste par intérim pour les 6 prochains mois durant le processus de nommer une nouvelle personne au poste.

D^{re} Deborah Mohaghan a acceptée, de façon intérimaire, de prendre le poste de directrice adjointe des services professionnels pour le RLS d'Arthabaska-et-de-L'Érable et Fortierville détenu par D^{re} Marianne Lemay.

Résolution CA-2021-124

Nomination de la directrice adjointe des services professionnels pour le RLS d'Arthabaska-et-de-L'Érable et Fortierville par intérim

CONSIDÉRANT l'article 173.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) prévoyant qu'il appartient au conseil d'administration de nommer les cadres supérieurs de l'établissement;

CONSIDÉRANT l'article 15.1 du Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et des services sociaux qui indique que le conseil d'administration fixe le salaire d'une personne qui accède à un poste de cadre supérieur;

CONSIDÉRANT les qualifications et l'intérêt manifesté par la D^{re} Deborah Monaghan de prendre le poste de directrice adjointe des services professionnels pour le RLS d'Arthabaska-et-de-L'Érable et Fortierville par intérim;

CONSIDÉRANT la recommandation du président-directeur général à l'effet de nommer la D^{re} Deborah Monaghan au poste de directrice adjointe des services professionnels pour le RLS d'Arthabaska-et-de-L'Érable et Fortierville par intérim;

IL EST PROPOSÉ, DÛMENT APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- de prendre acte de la nomination de la D^{re} Deborah Monaghan à titre de directrice adjointe des services professionnels pour le RLS d'Arthabaska-et-de-L'Érable et Fortierville par intérim; cette nomination sera effective en date du 15 novembre 2021;

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les membres du conseil d'administration ont eu jusqu'au lundi 15 novembre 2021 à 12 h pour retourner leurs réponses.

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM,

LE SECRÉTAIRE,

Original signé par

Original signé par

M. Michel Larrivée

M. Carol Fillion
Président-directeur général